

Le 14 Avril 2014

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le 10 Avril, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de QUEUILLE dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur MASSON Yannick, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : onze

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 Avril 2014

Présents : Mmes et M. MASSON, BOUTHET, BORDET, MIOCHE, PESTANA, FRADIN, KLUPINSKI, LE PROVOST, PEREIRA, DELHOOFS, MACHEBEUF.

Absent : Néant.

Secrétaire : Madame MACHEBEUF Sylviane.

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire en Mairie, le 10 Avril 2014, à 18 heures 30 minutes, a pris les décisions suivantes, à l'unanimité :

- 1) La location-gérance de la Buvette du Belvédère est attribuée à Monsieur CHASSAGNE Éric, demeurant Courteix 63780 ST GEORGES DE MONS, à compter du 1^{er} Mai 2014, avec un loyer mensuel de 50 €.
- 2) Les diverses commissions de travail au sein du conseil municipal sont constituées comme suit :
 - * COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET : tous les membres du Conseil Municipal nouvellement installé
 - * COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DU CIMETIERE : composée de 5 membres : Messieurs BOUTHET Jean-Pierre, FRADIN Éric, KLUPINSKI Charles, PEREIRA José et de Madame MACHEBEUF Sylviane
 - * COMMISSION CHARGEE DE LA GESTION DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE : composée de 2 membres : Madame MACHEBEUF Sylviane et Monsieur PEREIRA José
 - * COMMISSION DE VOIRIE, EAU ET ASSAINISSEMENT, ÉCLAIRAGE PUBLIC, FLEURISSEMENT ET SERVICES TECHNIQUES : composée de 5 membres : Messieurs BOUTHET Jean-Pierre, BORDET Florent, FRADIN Éric, LE PROVOST Xavier, MASSON Yannick
 - * COMMISSION DE LA SANTE, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA GESTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS : composée de 5 membres : Monsieur MASSON Yannick et Mesdames MIOCHE Chantal, MACHEBEUF Sylviane, DELHOOFS Marie-Hélène et PESTANA Laurence

* COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES : composée de 5 membres :

Monsieur MASSON Yannick, Maire, et Mesdames DELHOOFS Marie-Hélène et MACHEBEUF Sylviane, membres titulaires, et Mesdames MIOCHE Chantal et PESTANA Laurence, membres suppléants

* COMMISSION DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIELLE, composée de 6 membres :

Messieurs KLUPINSKI Charles, PEREIRA José, BOUTHET Jean-Pierre et Mesdames MIOCHE Chantal, PESTANA Laurence et DELHOOFS Marie-Hélène

* COMMISSION DE L'URBANISME ET DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME, composée de 6 membres :

Monsieur MASSON Yannick, Président, et Messieurs BOUTHET Jean-Pierre, BORDET Florent, KLUPINSKI Charles, FRADIN Éric, PEREIRA José

* COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO), composée de Monsieur MASSON Yannick, Président, Messieurs FRADIN Éric, BOUTHET Jean-Pierre et PEREIRA José, membres titulaires ; Messieurs LE PROVOST Xavier, BORDET Florent et Madame MACHEBEUF Sylviane, membres suppléants

* CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), composé de Monsieur MASSON Yannick, Maire et Président de droit et de Mesdames DELHOOFS Marie-Hélène, MACHEBEUF Sylviane, MIOCHE Chantal, PESTANA Laurence

* CORRESPONDANT DEFENSE : Monsieur MASSON Yannick

- 3) Le conseil municipal, à la demande des services fiscaux propose 12 personnes titulaires et 12 personnes suppléantes parmi lesquelles seront choisis par le Directeur Régional des Finances Publiques 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour siéger au sein de la COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) pour un mandat de 6 ans identique à celui des conseillers municipaux nouvellement élus :

PROPOSITION DE COMMISSAIRES TITULAIRES

M. BOUTHET Jean-Pierre, domicilié 14, Route des Piogaux – Les Chanôts 63780 QUEUILLE
Propriétaire de bois

M. FERRANDON Gérard, domicilié 1, Rue Principale - Montfaucon 63780 QUEUILLE
Propriétaire de bois

M. PEREIRA José, domicilié 8, Avenue du Méandre - Le Bourg 63780 QUEUILLE

Mme MARTIN Emmanuelle, domiciliée 35, Route des Piogaux - Les Chanôts 63780 QUEUILLE

M. LE PROVOST Xavier, domicilié à Bouchetel 63780 QUEUILLE

M. GIRARD Gilles, domicilié 23, Route des Piogaux – Les Chanôts 63780 QUEUILLE

M. CHAFFRAIX Bernard, domicilié 1, Rue des Pâtreaux - Bouchetel 63780 QUEUILLE

M. PECOUL Bernard, domicilié 8, Route de Puy Gilbert - Queuillette 63780 QUEUILLE

M. LONGCHAMBON Robert, domicilié 15, Place du Marcha 63780 QUEUILLE

M. THIERY Jean-Paul, domicilié 2, Rue de la Vigne - Barroux 63780 QUEUILLE

M. FERRANDON Jean-Paul, domicilié 39, Rue du Paradis 63780 ST GEORGES DE MONS

Mme FAURE Jacqueline, domiciliée Rue du Bois du Merle 63780 ST GEORGES DE MONS

PROPOSITION DE COMMISSAIRES SUPPLEANTS

Mme MORALES Irène, domiciliée à Barroux 63780 QUEUILLE

Propriétaire de bois

M. GARACHON Claude, domicilié à Moignoux (Commune de QUEUILLE) –
La Pradelle 63410 VITRAC

Propriétaire de bois

M. BOUCHET Patrick, domicilié 6, Route de Puy Gilbert - Queuillette 63780 QUEUILLE

M. GARACHON Jacques, domicilié 30, Avenue du Méandre - Le Bourg 63780 QUEUILLE

Mme MASSON Marcelle, domiciliée 17, Route des Piogeaux - Les Chanôts 63780 QUEUILLE

M. NONY Alain, domicilié 4, Chemin du Vernet - Bouchetel 63780 QUEUILLE

M. RAYNAUD Philippe, domicilié à Bouchetel 63780 QUEUILLE

M. ONNAINTY Florent, domicilié 3, Route de Barroux – Puy Gilbert 63780 QUEUILLE

M. BORDET Florent, domiciliée 3, Rue de la Vigne – Barroux 63780 QUEUILLE

M. MARCHADIER Christian, domicilié 8, Rue des Hirondelles – Montfaucon 63780 QUEUILLE

M. DOZOLME Roger, domicilié 131, Impasse de la Cartoucherie 63000 CLERMONT-FD

Mme MASSON Marcelle, domiciliée 1, Rue Barrot 63590 CUNLHAT

- 4) Le conseil municipal désigne également des délégués à divers syndicats et organismes auxquels adhère la Commune :
 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES COMMUNES DE SIOULE ET MORGE : Messieurs KLUPINSKI Charles et BOUTHET Jean-Pierre comme délégués titulaires ; Monsieur FRADIN Éric comme délégué suppléant
 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ RIVE DROITE DE LA SIOULE : Monsieur FRADIN Éric, délégué titulaire et Monsieur BOUTHET Jean-Pierre, délégué suppléant
 - ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF : Monsieur MASSON Yannick, délégué titulaire et Monsieur FRADIN Éric, délégué suppléant
 - MISSION LOCALE DE RIOM-LIMAGNE-COMBRAILLES : Monsieur BORDET Florent, délégué titulaire et Monsieur MASSON Yannick, délégué suppléant
- 5) Le conseil municipal propose à MANZAT COMMUNAUTE des personnes pour siéger dans divers organismes auxquels adhère la Communauté de Communes :

⇒ SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE : Monsieur MASSON Yannick comme délégué titulaire et Monsieur KLUPINSKI Charles comme suppléant

⇒ SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DES COMBRAILLES (SMADC) : Monsieur MASSON Yannick comme délégué titulaire et Monsieur BORDET Florent comme suppléant

⇒ CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MANZAT COMMUNAUTE : Monsieur MASSON Yannick et Monsieur DOZOLME Roger

- 6) Il est précisé que selon la nouvelle législation en vigueur, les délégués à MANZAT COMMUNAUTE sont obligatoirement le Maire et le 1^{er} Adjoint, soit Messieurs MASSON Yannick et BOUTHET Jean-Pierre. Il n'y a plus de délégué suppléant.
- 7) Le conseil municipal vote le montant des indemnités de fonctions du Maire et des 3 Adjoints au maximum prévu par la loi pour les Communes de moins de 500 habitants, soit :
7 755 €/ an brut pour le Maire
3 010,76 €/an brut pour chaque Adjoint
Ces indemnités seront versées à compter du 30 Mars 2014 et sont soumises aux cotisations sociales (CSG-RDS) et à l'IRCANTEC (cotisation de retraite des élus).
- 8) La cérémonie commémorative de la Victoire de 1945 aura lieu le jeudi 8 Mai 2014 à 11 heures. Rassemblement à la salle communale, puis dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi du verre de l'amitié. Une information sera distribuée à tous les foyers queuillois.
- 9) Il est décidé de baisser à 8 cm la hauteur du ralentisseur installé à l'entrée du village de Queuillette.
- 10) L'élagage du tilleul de la cour de l'école sera confié à une entreprise spécialisée. Un devis va être sollicité auprès de l'entreprise MASSON Christophe des ANCIZES.
- 11) Il est décidé de louer une parcelle communale située aux Chanôts à Monsieur DA CUNHA Frédéric à titre de jardin, pour une somme de 15 € annuels. La location prendra effet au 15 avril 2014.
- 12) Il est décidé d'organiser une Journée de Printemps – Journée Verte en collaboration avec les associations communales et le CODEVER le samedi 3 Mai 2014 de 8 heures à 14 heures, clôturée par un casse-croûte convivial à la salle communale. Une information sera distribuée à chaque foyer queuillois. Un atelier « plantation et semis » est prévu à l'intention des enfants qui auront l'information par l'intermédiaire de l'école.
- 13) Deux décisions modificatives sont adoptées afin de rectifier les budgets de la Commune et du service Assainissement qui comportaient une erreur matérielle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.

Le Maire,

Yannick MASSON